



Insubordination a sa responsable

Par **jedai**, le **23/11/2014** à **12:24**

Bonjour

Vendredi une des responsables de notre société m informé qu' une de ses salariées à refusées d executer une tâche qui est juste de nettoyer son espace de travail. La responsable suite à mon ordre à été obligé de le faire Elle même. Je souhaite sanctionner cette salarié avec une mise à pied. Pouvez vous m en dire plus sur la procédure à suivre en sachant que je serais disponible mardi dans mes locaux et je veux que mardi des son arrivée je puisse lui remettre pour que ça soit effectif tout de suite. Pouvez vous aussi me conseiller sur la durée de la mise à pied conseillée.

Par **P.M.**, le **23/11/2014** à **14:05**

Bonjour,

Il serait quand même temps si vous êtes employeur que vous vous informiez sur les dispositions du Code du Travail et notamment sur les différentes procédure dont celle disciplinaire pour laquelle je vous propose [ce dossier](#)...

Vous ne pouvez pas sanctionner une salariée autrement que par un avertissement sans la convoquer à l'entretien préalable pour qu'au moins elle puisse s'expliquer...